

## GUIDE « Contribution à la Vie Etudiante et de Campus »

Afin de finaliser votre demande d'inscription à l'université, il vous faudra régler la « Contribution à la Vie Etudiante et de Campus ».

Il vous faudra :

- Une adresse e-mail
- Votre Carte d'identité
- Un justificatif d'inscription ou attestation
- Une carte bancaire (si paiement en ligne)
- De la patience !

### Voici les étapes :

1) Dans un premier temps rendez-vous sur « [www.cvec.etudiant.gouv.fr](http://www.cvec.etudiant.gouv.fr) »

Vous arrivez sur cette page,  
Cliquez sur  
« **Obtenir mon attestation** »

**LA CVEC, C'EST QUOI ?**

Chaque étudiant en formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur doit obligatoirement obtenir son attestation d'acquiescement de la contribution vie étudiante et de campus par paiement ou exonération avant de s'inscrire dans son établissement.

[En savoir plus](#)  
[Découvrir la CVEC en vidéo](#)

**VOTRE ATTESTATION**

Obtenez votre attestation en 2 minutes :

1. Connectez-vous ou créez-vous un compte sur [MesServices.Etudiant.gouv.fr](http://MesServices.Etudiant.gouv.fr)
2. Indiquez votre ville d'études
3. Acquiescez-vous de votre CVEC, par paiement ou exonération
4. Obtenez votre attestation, à présenter à votre établissement lors de votre inscription

Découvrez la procédure en détails  
Même si vous êtes exonéré-e, vous devez suivre la même démarche.

**OÙ RETROUVER VOTRE ATTESTATION**

Vous pouvez retrouver votre attestation directement dans CVEC.etudiant.gouv.fr, en vous connectant avec votre compte MesServicesEtudiants. Elle est également disponible à tout moment via le menu principal, en cliquant sur « Mon attestation ».

En cas de demande d'exonération ou de paiement en espèces dans un guichet de la Poste, un mail vous préviendra dès que votre attestation est disponible : vous pourrez la récupérer selon les mêmes modalités.

**DEMANDER UN REMBOURSEMENT**

Vous avez payé votre CVEC alors que :

- vous êtes boursier en 2018-19
- vous êtes dans un cas d'exonération
- vous n'avez pas obtenu votre Baccalauréat 2018

Cliquez ci-dessous pour demander votre remboursement.

**DEMANDER MON REMBOURSEMENT**

**OBTENIR MON ATTESTATION**

Vous allez être redirigé  
vers une page d'identification

Suivez-nous [f](#) [t](#) [e](#) [tudiant.gouv.fr](#)

**étudiant.gouv.fr** MesServices.etudiant.gouv.fr

**IDENTIFIEZ-VOUS**

**MON COMPTE**

Courriel

Mot de passe

[Mot de passe oublié?](#)

Vous disposez déjà d'un compte MesServices si vous vous êtes inscrit sur Parcoursup(\*) au cours de ces 4 dernières années.

- Vous avez reçu un mail confirmant la création de votre compte MesServices (à rechercher dans l'historique de vos messages).
- Pour vous connecter pour la première fois, utilisez l'adresse courriel communiquée à Parcoursup(\*) et réinitialisez votre mot de passe (fonction : mot de passe oublié).
- Attention : Certains comptes n'ont pas pu être créés automatiquement depuis Parcoursup(\*).

(\*) ou APB avant 2018

Pour réinitialiser votre mot de passe, merci d'utiliser ce formulaire de [réinitialisation du mot de passe](#).

Pour changer votre adresse de connexion, merci d'utiliser ce formulaire de [modification courriel de connexion](#).

Pour vérifier l'adresse courriel associée à un compte MesServices, merci d'utiliser ce formulaire d'[indication courriel de connexion](#).

Si vous ne disposez pas d'un compte sur MesServices, merci de le créer avec le formulaire d'[inscription](#).

2)  Cliquez tout en bas sur « formulaire d'inscription ».

Remplissez le formulaire, à la fin de ce dernier si vous n'avez pas votre numéro INE **pensez bien à cocher la case « Je n'ai pas d'INE ».**

On vous demande ensuite de joindre une copie de votre carte d'identité, qu'il faudra scanner ou prendre en photo de manière à ce qu'elle soit lisible, ainsi qu'un justificatif de votre inscription à l'université.

Si vous n'en avait pas il vous faudra rédiger une attestation sur l'honneur.

(exemple : Je soussignée Madame MARTIN Marie, atteste sur l'honneur être en cours d'inscription pour l'année 2018-2019, à l'UFR Juridique et Economique de Dijon dans le cadre de la Capacité en Droit).

3)  Suite à cela votre compte est créé, vous pouvez désormais vous connecter.



4)  Cliquez sur CVEC

Vous arrivez de nouveau sur [www.cvec.etudiant.gouv.fr](http://www.cvec.etudiant.gouv.fr) la première illustration de ce guide).

**Cliquez sur « Obtenir mon attestation » dans le cadre violet et suivez les étapes de paiement.**

Si vous payez en ligne vous pourrez télécharger et imprimer votre attestation qu'il faudra joindre à votre dossier d'inscription. Si vous réglez à la poste, il vous faudra attendre 2 jours pour la réception de cette dernière.

Bon courage !!